

14.08.2007 - 10:47 Uhr

Groupe Mutuel: baisse de primes pour tous les enfants

Martigny (ots) -

Réduction ou stabilité des primes pour 99% des assurés

Très bonne nouvelle pour les clients des quatorze assureurs maladie du Groupe Mutuel : ils bénéficieront, pour la quasi-totalité d'entre eux, d'une stabilité, voire d'une réduction de leurs primes 2008. Le Groupe Mutuel pense particulièrement aux familles puisque - fait sans précédent - tous les enfants verront leur cotisation diminuer. En moyenne nationale, le niveau des primes de l'assurance de base baissera de 2%.

Les assureurs maladie, membres du Groupe Mutuel, ont toujours répété que leurs assurés étaient mis au bénéfice des résultats dégagés par leur caisse maladie. Ils tiennent donc leur promesse: les excédents réalisés au cours de l'exercice 2006, joints au net tassement des coûts permettent de stabiliser, voire de réduire les primes 2008.

Dans le détail, près du 99% des quelque 840'000 assurés des assureurs du Groupe Mutuel n'auront aucune augmentation, alors que la moitié d'entre eux profiteront même d'une réduction de primes. A ce titre, la défense des intérêts de la famille sera prioritaire puisqu'un effort particulier a été consenti en faveur des enfants (jusqu'à 18 ans) qui bénéficieront, tous, de primes réduites. Celles-ci ont été soumises pour approbation à l'Office fédéral de la santé publique (OFSP).

Dynamisme et efficacité

Cette politique de primes particulièrement avantageuse pour les clients est d'abord le résultat de l'efficacité de gestion des assureurs du Groupe Mutuel. Ainsi, le contrôle rigoureux du remboursement des factures a permis une substantielle réduction des coûts. De même, les efforts entrepris dans le domaine du Managed Care (négociation avec les fournisseurs de soins, suivi des cas coûteux, promotion des génériques, etc.) portent leurs fruits. La commercialisation de produits novateurs (télé-médecine et médecin de famille), axés sur la responsabilisation des patients et assurés concourt également à ce résultat.

Meilleure maîtrise des coûts de la santé

Il faut souligner que cette politique de primes 2008 s'explique aussi par le tassement des coûts de la santé enregistrés en 2006 et qui semble perdurer en 2007. Cette compression des dépenses est le fruit des mesures prises par le Conseil fédéral notamment dans le domaine du prix des médicaments, de la promotion des génériques et des tarifs des laboratoires. Toutefois, une maîtrise durable des coûts de la santé, souhaitée par tous, passe par une allocation plus efficace des ressources des hôpitaux ainsi que des soins en EMS et à domicile. Les prochaines décisions du Parlement fédéral seront capitales, à cet égard, de même que celles prises par les différents gouvernements cantonaux.

Assurances complémentaires: stabilité également

La bonne situation des assurances complémentaires marquée également par une compression des coûts permet, à l'instar des années précédentes, de stabiliser les primes, à de rares exceptions près.

Les 14 assureurs maladie du Groupe Mutuel se réjouissent de

communiquer cette excellente nouvelle à leurs assurés. Le haut niveau de sécurité financière qu'ils affichent permet d'entrevoir l'avenir avec optimisme et sur la durée.

Contact:

Yves Seydoux
Responsable Communication Groupe Mutuel
Groupe Mutuel
Rue du Nord 5
1920 Martigny
Tél.: +41/58/758'39'15
Fax: +41/58/758'31'29
Mobile: +41/79/693'25'64
E-mail: yseydoux@groupe-mutuel.ch
Internet: www.groupe-mutuel.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000969/100541847> abgerufen werden.